

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LA MISE EN
PLACE DE MATERIAUX ET EQUIPEMENTS DE CHANTIER

Ce document n'a aucune valeur de réservation ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif
qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : ____ / ____ / ____ N° d'arrêté : PM / ____ / ____ / ____

Facture n° ____ : ____ €

DEMANDEUR

Raison sociale : _____

N° SIRET (obligatoire) : _____

N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____ Portable : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Nom de contact : _____

E-mail : _____

EXÉCUTANT

Raison sociale : _____

N° SIRET (obligatoire) : _____

N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____ Portable : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Nom de contact : _____

E-mail : _____

PARAPHE :

INTERVENTION

 Première demande

 Prolongation

Référence de la précédente autorisation : PM/_____/_____/_____

Nature de l'intervention : _____

Type d'engin(s) utilisé(s): _____

Lieu de l'intervention : _____

Date(s) et les horaires(s) souhaités :

Le ____/____/____ de ____ h ____ à ____ h ____

ou

Du ____/____/____ au ____/____/____

de ____ h ____ à ____ h ____

		Longueur x Largeur
Échafaudage / Sapine / Palissade *1	_____ ml	_____ x _____
Barrière Provisoire	_____ ml	_____ x _____
Emprise de chantier	_____ m ²	_____ x _____
Dépôt de matériaux ou déblais	_____ m ²	_____ x _____
Monte-charge	_____ m ²	_____ x _____
Base de vie	_____ m ²	_____ x _____
Bureau de Vente	_____ m ²	_____ x _____
Conteneur / benne à gravois	_____ unité(s)	_____ x _____
Autres : _____	_____ ml ou m ² *1	_____ x _____

*1 rayer la ou les mention(s) inutile(s)

TARIFS 2022

 Occupation du domaine public non prévue par le tarif (toilette de chantier, etc.) 1,76 € le m² par jour

 Dépôt de matériaux ou déblais sur le domaine public 2,03 € le m² par jour, les 30 premiers jours
 3,38 € le m² par jour, à partir du 31^{ème} jour

 Emprise de chantier 0,62 € le m² par jour, les 30 premiers jours
 1,09 € le m² par jour, à partir du 31^{ème} jour

Échafaudage / Sapine / Palissade 0,69 € le ml par jour, les 30 premiers jours 1,21 € le ml par jour, à partir du 31 ^{ème} jour	Conteneur / benne à gravois 24,62 € l'unité par jour, les 30 premiers jours 40,52 € l'unité par jour à partir du 31 ^{ème} jour
--	--

Monte-Charge 5,01 € le m ² par jour	Barrière Provisoire 0,69 € le ml par jour
--	---

Base de vie (- de 20m ²) 0,40 € le m ² par jour, les 30 premiers jours 0,69 € le m ² par jour, à partir du 31 ^{ème} jour	Base de vie (+ de 20m ²) 0,94 € le m ² par jour, les 30 premiers jours 1,35 € le m ² par jour, à partir du 31 ^{ème} jour
--	--

Bureau de Vente (- de 20m ² et - d'un an) 540,27 € l'unité, par mois	Bureau de Vente (+ de 20m ² et - d'un an) 1 080,55 € l'unité, par mois
---	---

Bureau de Vente (- de 20m ² et + d'un an) 1 080,55 € l'unité, par mois	Bureau de Vente (+ de 20m ² et + d'un an) 2 161,06 € l'unité, par mois
---	---

Le montant total des sommes est arrondi à l'euro le plus proche. La fraction d'euro égale à 0,50 est comptée pour 1.

PARAPHE :

Ces autorisations sont soumises à redevances
Les autorisations ne sont délivrées qu'après le règlement de la facture

MOYENS DE PAIEMENT :

- ✚ Chèque à l'ordre « RÉGIE DES DROITS DE VOIRIE DE BEAUSOLEIL
- ✚ Virement SEPA
- ✚ Espèces (sur place avec l'appoint)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE

- ✚ Plan de déviation
- ✚ Plan de situation
- ✚ Autorisation Urbanisme
- ✚ Autorisation de voirie (le cas échéant)
- ✚ Plan 1/200^{ème} précisant l'implantation des infrastructures du chantier
- ✚ Dérogation poids lourds (si intervention d'un PL)
- ✚ Réservation d'emplacements de stationnement (si nécessaire)
- ✚ Extrait Kbis de moins de 3 mois (du demandeur et de l'exécutant)

Si le Poids Total en Charge (PTAC) de votre véhicule est supérieur à 7,50 tonnes, ou si une des dimensions est hors gabarit (plus 10m de long), vous devez nous adresser une demande de dérogation de circulation. Joindre à ce formulaire une copie de la demande de dérogation, dûment remplie.

IMPORTANT :



Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service, au minimum 8 jours ouvrés avant le début de l'occupation (hors week-end et jours fériés).

Pour toute prolongation, votre demande doit être adressée 3 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés) avant la fin de votre autorisation.

ATTENTION :

Une autorisation pour le Chemin Romain Supérieur et la Route des Serres ne pourra excéder 15T et pour la rue du Marché n'excèdera pas 13T

TOUT DOSSIER INCOMPLET, MAL RENSEIGNÉ OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA REFUSÉ.

DÉPÔT DU DOSSIER

✚ COURRIER
Police Municipale
Occupation du Domaine Public
25, boulevard de la République
06240 BEAUSOLEIL
☎ 04.93.41.71.33

✚ COURRIEL :
odp@villedebeausoleil.fr

L'auteur de la demande certifie exacts les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de délivrance des occupations de la voie publique.

À : _____

Le : _____ / _____ / _____

SIGNATURE